

Le Pontet, le 5 mars 2025

Lundi 3 mars, une nouvelle fois, la violence et l'arrogance de certains détenus ont mis à rude épreuve le professionnalisme des agents pénitentiaires.

Alors que les personnels de notre établissement exercent leur mission avec engagement et dévouement, les comportements inadmissibles des détenus se multiplient, mettant en danger la sécurité et tentant de remettre en cause l'AUTORITÉ... EN VAIN, BIEN ÉVIDEMMENT !

LA DÉTENTION NE SERA JAMAIS AUX MAINS DE "VOYOUS" OU DE "LÂCHES", INCAPABLES DE SUPPORTER LA FRUSTRATION ET L'AUTORITÉ !!!

PREMIER ACTE : menaces et violences envers l'Officier MAH2



En début d'après-midi, un détenu insatisfait de son affectation en cellule est reçu par la cheffe de bâtiment. Celle-ci l'informe que son changement de cellule est déjà programmé, **mais pour le milieu de la semaine.**

Ne tolérant pas d'attendre, le détenu menace alors de bloquer le bâtiment et de s'en prendre physiquement aux agents.

Face à cette escalade, l'officier ordonne avec fermeté à l'individu de regagner sa cellule. Déterminé à imposer sa loi, il refuse d'obtempérer et **fait preuve d'inertie.**

Les agents présents interviennent alors afin de faire cesser l'incident. Loin de se laisser maîtriser, cet énergumène **se débat violemment, l'officier reçoit alors un violent coup de pied.**

DEUXIEME ACTE : les trafics se poursuivent en cours de promenade.

Alors que la tension reste vive, en milieu d'après-midi, un autre détenu escalade le grillage de la cour de promenade pour récupérer des projections. Une fois de plus, l'indiscipline et les comportements délinquants persistent, malgré les efforts quotidiens des agents.

DERNIER ACTE : menaces de mort et insultes sur fond d'exigences abusives.



Comme si cela ne suffisait pas, l'**agressivité atteint son paroxysme lors de la distribution du repas.**

En signe de soutien à l'officier et suite aux événements du jour, les agents décident d'appliquer une politique de "tolérance zéro" durant le repas du soir.





Face au refus d'une collègue, les insultent fusent :

**"Sale pute ! Je vais te casser en deux !
Reviens à l'étage, je te tue !"**

Des menaces d'une gravité extrême qui illustrent, une fois de plus, l'impunité avec laquelle certains détenus se permettent d'agresser verbalement et psychologiquement les agents.

RAS-LE-BOL !!!

Le bureau local UFAP UNSa Justice EXIGE des sanctions fermes, immédiates et exemplaires à l'encontre des auteurs de ces actes !

-  **Sanctions disciplinaires et transferts immédiats des détenus violents**
-  **Dépôt de plainte systématique pour toute agression physique ou verbale**
-  **Renforcement des effectifs et des moyens de protection pour le personnel**
-  **Tolérance zéro face aux exigences abusives et aux pressions exercées sur les agents**

Jusqu'à quand allons-nous tolérer de tels comportements ? Ces événements ne sont que le reflet d'une situation devenue **intenable et intolérable**. Trop souvent, les détenus tentent d'imposer leurs propres règles en recourant aux menaces, à la violence et au chantage pour obtenir satisfaction.

Le bureau local **UFAP UNSa Justice EXPRIME** son plein soutien à notre collègue blessée et salue son professionnalisme, ayant tenu à rester aux côtés des agents malgré sa blessure et en dehors de ses horaires de service.

Le bureau local **UFAP UNSa Justice FÉLICITE** l'ensemble des agents présents lors de l'intervention pour leur professionnalisme et leur réactivité, et adresse une pensée particulière à la surveillante victime de menaces ignobles.

L'UFAP UNSa Justice, une Présence Quotidienne...

Le Bureau Local **UFAP-UNSa Justice.**